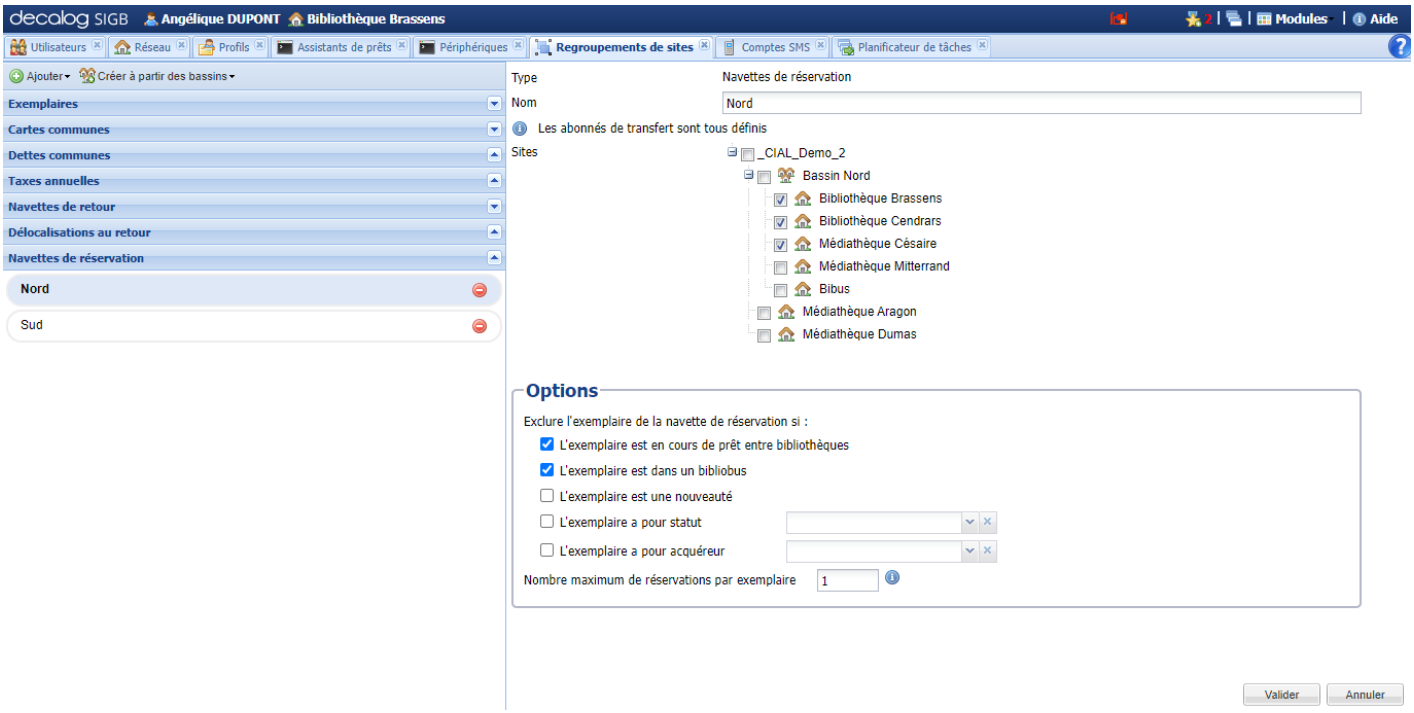
7. Réseau : options supplémentaires sur les navettes de retour

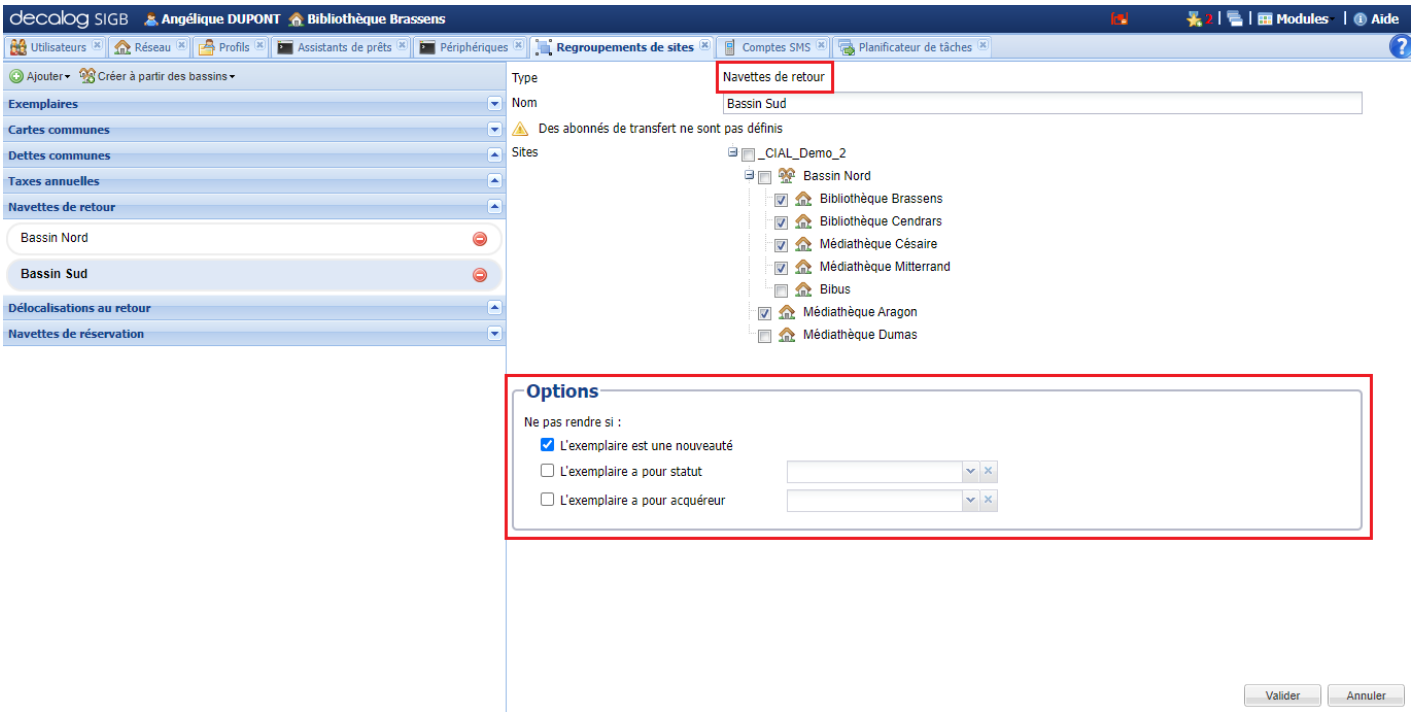
Attention : cette évolution ne concerne que les réseaux de bibliothèques.

Il existe depuis plusieurs années des options sur les navettes de réservation permettant d'exclure des navettes une partie du fonds. Par exemple, on peut choisir d'exclure les nouveautés de la navette de réservation : dans ce cas, l'abonné devra se rendre sur le site dépositaire du document en nouveauté pour l'emprunter, le document ne pourra pas lui être transféré dans le site de retrait de son choix.



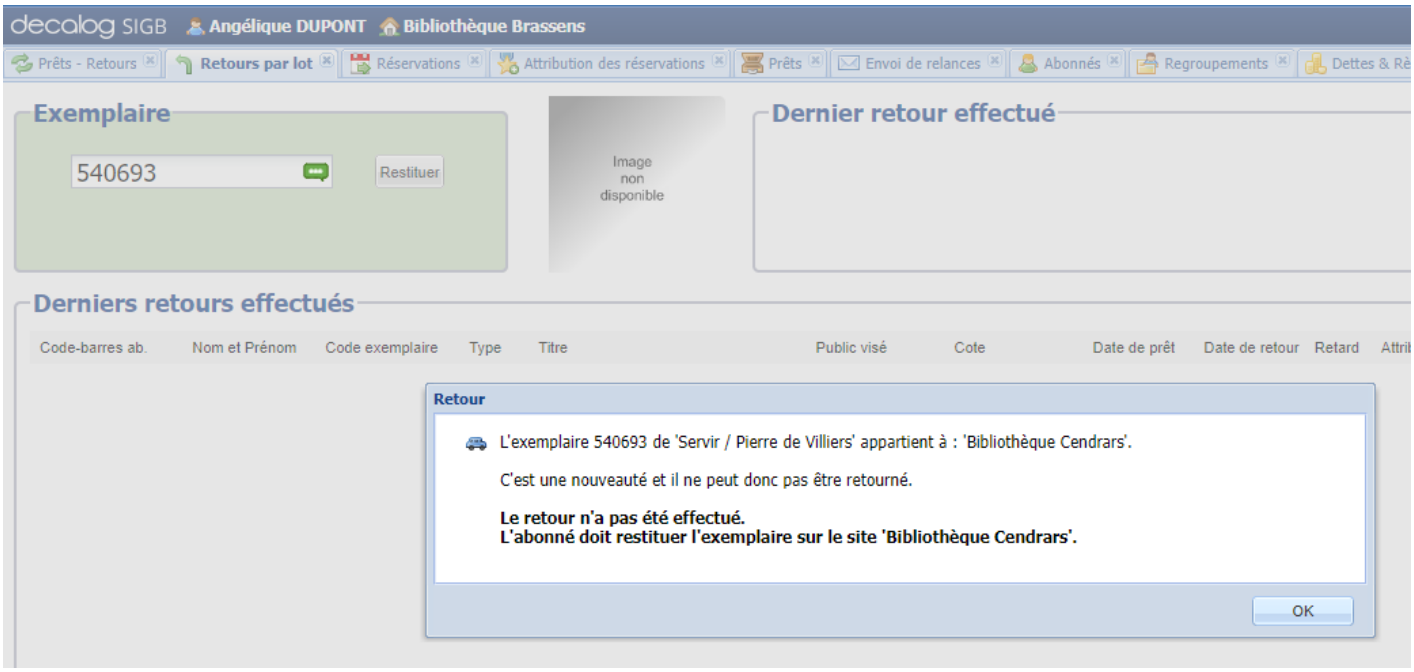
Dans les versions antérieures de Decalog SIGB, ces options d'exclusion n'étaient donc présentes que sur les navettes de réservation.

Dans cette nouvelle version 12.0, les options d'exclusion ont également été implémentées dans les navettes de retour. Cela permet de définir des conditions dans lesquelles on imposera le retour d'un document sur son site dépositaire.



Par exemple, la configuration ci-dessus où la case « L'exemplaire est une nouveauté » est cochée permettra de mettre en place un système de navette de retour entre les sites sélectionnés, tout en imposant le retour des exemplaires en nouveauté sur leur site dépositaire uniquement.

Voici donc le message qui s'affichera dans cette configuration lors du retour du document en nouveauté sur un site qui n'est pas son site dépositaire :



Ainsi, on pourrait exclure totalement des navettes (réservation ET retour) certains types de documents, afin d'imposer leur emprunt et leur restitution sur leur site dépositaire uniquement.

Created 2026-07-03 14:59:59 UTC by Admin
Updated 2026-07-03 15:00:00 UTC by Admin